



Programme :

A. Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales :

- 1° les motivations, les qualités et l'attitude de l'entrepreneur, l'esprit innovant et créatif, l'envie de prendre des risques;
- 2° l'importance et les méthodes de se connaître soi-même;
- 3° connaître les conseillers professionnels et l'importance de se faire conseiller;
- 4° la réalisation d'un plan d'entreprise et son étude de faisabilité.

B. Connaissances élémentaires de :

I. La création d'entreprise :

- 1° les différentes formes juridiques de l'entreprise, les différents régimes matrimoniaux, les baux, les assurances obligatoires et facultatives;
- 2° statut social des travailleurs indépendants;
- 3° réglementations en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de normes en matière d'hygiène, d'implantation commerciale, d'établissement à risque;
- 4° aides publiques, subsides et crédits.

II. Aux aspects comptables, financiers et fiscaux :

- 1° aspects comptables : utilité de la comptabilité comme outil de gestion, les rubriques d'un bilan et d'un compte de résultat simple, les principaux documents commerciaux et de paiement, le chiffre d'affaires, le cash-flow, les dispositions légales relatives à la comptabilité des PME, le mécanisme de la T.V.A.;
- 2° aspects financiers : la gestion des frais et la rentabilité, le tableau de bord de gestion, le seuil de rentabilité, le budget prévisionnel des recettes et des dépenses d'investissement et de financement, le plan financier, la fixation d'un prix de vente et d'un prix de revient et l'analyse des coûts;
- 3° aspects fiscaux : principes généraux de l'impôt des personnes physiques et de l'impôt des sociétés, les différents types de revenus, la déductibilité des frais, les précomptes et les versements anticipés.

III. A la gestion commerciale :

- 1° la gestion des fournisseurs et des clients, la négociation commerciale, l'analyse de la concurrence;
- 2° le marketing, la publicité, la promotion des ventes;
- 3° la gestion et l'approvisionnement des stocks;
- 4° études de marché et stratégies commerciales.

IV. A la législation

- 1° les responsabilités, les droits et obligations du commerçant;
- 2° la faillite;
- 3° les pratiques du commerce et la protection du consommateur;
- 4° les accords commerciaux.